



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Administratif des Installations Classées

Dossier suivi par : Colette CHARRIER

Ligne directe : 04.50.08.09.24

Courriel : ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr

Anancy, le 11 décembre 2020

Le vendredi 04 décembre 2020 sous la forme dématérialisée d'une visioconférence, de 14 H 30 à 15 H 32 Madame Florence GOUACHE Sous-Préfète d'Anancy, a présidé la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'UIOM de CHAVANOD.

Etaient présents :

Représentants Collège administrations de l'Etat

Madame Céline MONTERO, Adjointe au chef de l'unité interdépartementale des 2 Savoie -- Département de la Haute-Savoie
Monsieur Joël CRESPIE, Inspecteur de l'environnement UID DREAL des 2 Savoie

Représentants Collège Elus des Collectivités territoriales ou EPCI concernés

Monsieur Franck BOGEY, Maire de Chavanod
Madame Magali MUGNIER, Adjointe Mairie d'Anancy

Représentants Collège des riverains et associations de protection de l'environnement

Monsieur Jean-François ARRAGAIN représentant de France Nature Environnement Haute-Savoie (FNE 74)

Représentants Collège Exploitants

Monsieur Guy DEMOLIS (élu SILA)
Monsieur Gilles FRANÇOIS (Vice Président SILA)

Représentants Collège Salariés

Monsieur Loïc COLBERT (UNSA)
Monsieur Giuseppe PELAGGI (CFDT Interco)

- Accueil du public
- Pôle administratif des installations classées
- 3 rue Paul Guiton
- ANNECY

Assistaient également à la réunion

Madame Colette CHARRIER, Chef du Pôle Administratif des Installations Classées (PAIC), en charge du secrétariat de la Commission
Monsieur Hubert MARANDON (Directeur usine)
Madame Marie Lou Vrosevich
Madame Valérie GUICHARD (DGS SILA)
Monsieur Marc VINDRET

Etaient absents ou excusés :

l'ARS – Délégation départementale 74
Monsieur Gérard GRANGER, conseiller municipal Mairie de Montagny-Les-Lanches
Madame Anne-Marie REVIL, conseillère municipale Mairie de Montagny-Les-Lanches
Monsieur Pierre BRUYERE (SILA)

Madame La Sous-Préfète de l'arrondissement d'Annecy ouvre la séance et demande à chaque participant de bien vouloir se présenter. En l'absence de déclaration liminaire, madame la sous-préfète présente l'ordre du jour :

- **Désignation du bureau (1 titulaire et 1 suppléant désigné par collège)**
- **Etat d'avancement du chantier de requalification : réalisations 2019 et programme de travaux 2020**
- **Présentation de l'année d'exploitation 2019, avec un point particulier sur les résultats des analyses réglementaires**
- **Présentation des résultats de la surveillance de l'environnement**
- **Point réglementaire par la DREAL**
- **Présentation des démarches ISO 14001 et 50001**

1 - Désignation du bureau de la CSS :

Il est procédé à la désignation du bureau de la CSS de l'UIOM de CHAVANOD

CSS de l'UIOM de CHAVANOD

COMPOSITION DU BUREAU

suite au renouvellement 2020

COLLEGE	Représentant Titulaire	Coordonnées courriel	Représentant Suppléant	Coordonnées courriel
Administrations de l'Etat	Madame La Sous-Préfète d'Annecy	Secretariat SG <pref-secretaire-sg@haute-savoie.gouv.fr	M. Joël Crespine	joel.crespine@developpement-durable.gouv.fr
Elus des collectivités	M. Franck BOGEY	mairie@chavanod.fr	Mme Magali MUGNIER	mairie@ville-annecy.fr
Riverains et Associations Environnement	M. Jean- François ARRAGAIN (FNE 74)	jfarragain@yahoo.fr	M. Laurent THEOPHILE (FNE 74)	haute-savoie@fne-aura.org < haute-savoie@fne-aura.org >
Exploitant	M. Pierre BRUYERE	Accueil SILA <silasila@silasila.fr	M. Patrick LECONTE	Accueil SILA <silasila@silasila.fr
Salariés	M. Pascal CHATIGNON M. Giuseppe PELAGGI	unsa.sila@orange.fr giuseppe.pelaggi@free.fr	M. Loïc COLBERT M. Daniel MOUTHON	unsa.sila@orange.fr cfdtinterco.sila@orange.fr

2 – Point réglementaire présenté par Monsieur CRESPINE, DREAL (voir power point joint au compte-rendu) :

Monsieur CRESPINE présente le cadre réglementaire de l'usine et le plan d'inspection effectué au cours de l'année 2019.

Discussion :

Monsieur ARRAGAIN s'interroge concernant le dépassement de mercure relevé sur la ligne 3 lors de la seconde campagne de mesures.

Monsieur MARANDON répond que ce pic est vraisemblablement dû à la présence de déchets contenant du mercure tels que des thermomètres. Il indique que la solution proposée pour éviter ces pics consiste à adapter la régulation du traitement des fumées : une mesure du mercure sera réalisée en sortie de four de façon à adapter la quantité de charbons actifs dans le filtre à manche pendant le temps de cheminement des fumées jusqu'à cet organe.

3 – Présentation de l'état d'avancement du chantier de requalification (réalisations jusqu'en 2019 et prévisions 2020) , et présentation de l'année d'exploitation 2019 (point particulier sur les résultats des analyses réglementaires) par M. MARANDON– (voir Power Point joint au compte-rendu et adressé préalablement aux membres de la CSS)

Monsieur MARANDON rappelle le contexte des travaux et présente les chiffres caractéristiques de l'exploitation 2019. On constate une baisse des déchets provenant des ménages hors incinérables de déchetteries par rapport à 2018.

Discussion :

Monsieur ARRAGAIN (FNE 74) demande si l'on connaît les causes de cette diminution, et s'il s'agit d'un épiphénomène ou bien d'une tendance de fond.

Monsieur FRANÇOIS répond que pour la baisse des tonnages entrants le SILA n'a pas la compétence de la collecte. En revanche, on constate des gestes de tri de plus en plus ancrés dans la population locale. Selon lui, la collecte de tri sélectif qui s'impose désormais aux collectivités est un vrai sujet partagé dans le département pour que l'on s'assure d'un fonctionnement optimal des unités d'incinération.

Monsieur ARRAGAIN demande si l'usine ne va pas rencontrer un problème de stockage concernant les mâchefers non valorisés qui sont dirigés en ISDND.

Monsieur MARANDON répond par la négative, il n'y a pas de problème de capacité d'enfouissement pour les mâchefers non valorisés.

4 – Présentation des résultats de la surveillance de l'environnement – (voir power point joint au compte-rendu et adressé préalablement aux membres de la CSS) :

Monsieur MARANDON présente la synthèse des rejets atmosphériques.

Aucune remarque ni question.

M. VINDRET présente ensuite la synthèse des rejets d'effluents liquides.

Pas de question ni remarque à cette présentation.

5 – Présentation des démarches ISO 14001 et 50001 par M. MARANDON (voir power point joint au compte-rendu et adressé préalablement aux membres de la CSS) :

Monsieur MARANDON présente l'audit de suivi de certification de novembre 2019. Il indique entre autres que l'audit a fait ressortir une non-conformité mineure, 4 points faibles, 2 opportunités d'amélioration et 7 points forts.

Discussion :

Monsieur ARRAGAIN demande si le 1^{er} point faible relevé dans l'audit de novembre 2019 fait coïncider les enjeux internes et externes de l'usine.

Monsieur MARANDON indique qu'en effet cela peut concerner à la fois le volet financier et le volet du personnel intéressé.

Monsieur ARRAGAIN demande si dans les parties intéressées, il y a la présence des riverains.

Monsieur MARANDON répond par l'affirmative.

Monsieur MARANDON indique que malgré la baisse des tonnages, le SILA est en attente d'une réorganisation et d'un nouvel arrêté à prendre concernant une possibilité d'extension des entrants au-delà des 3 départements actuels de son périmètre (la Haute-Savoie, la Savoie et l'Ain).

Monsieur CRESPIE indique que cette demande a été faite par le SILA en 2020, qu'elle sera instruite de façon à ce que l'outil de valorisation de l'usine puisse être exploité de façon optimale, et ce en remplacement de l'outil qui ne concerne que l'élimination des déchets. En clair il est préférable qu'un déchet soit valorisé énergétiquement au SILA que mis en décharge. Il indique que la demande du SILA porte sur les autres départements de la région

En l'absence d'autres questions, Madame la sous-préfète d'Annecy remercie les participants et lève la séance à 15H32.

La Sous-Préfète,



Florence GOUACHE